

## Compte Rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 2 février 2016

### Présences

**23 membres présents :** Mesdames ALAERTS J., CAMBIER M., HAMOIR B., HENRY N., LARBOUILLAT W. et MARCHAND M-P. ; Messieurs BERTRAND J-M., CELLIERE M., COULONVAUX S., DEJARDIN Ph., DEMOL L., HAYOT J-J., JACQUIEZ P., JORDENS L., MAMBOUR P., OFFROIS J-F., PAULY M., PAULY X., SUPINSKI Ch. et VAN HUMBEECK C. ; Madame MAGIS S. (Administration communale), LEMAIRE C. et Monsieur HIGNY F. (Fondation Rurale de Wallonie).

**9 membres excusés :** Mesdames COLLINET D. et DEROUBAIX C. ; Messieurs ADAM R., BLONDIA M., HERNOUX Ch., MABILLE J. et STEVENS J. ; Messieurs PERLOT N. (S&A) et GABRIEL E. (DGO3).

**13 membres absents :** Madame CLEMENT K. et Messieurs BELOT Ph., DANNEVOYE Ch., DESCAMPS J-M., GUILMIN Ch., GUISLAIN Ch., HERNOUX J., JACQUEMART B., KEYMEULEN Ph., LAURENT A., MARBAIX A., MINET D. et RADELET M.

Monsieur JACQUIEZ, Président de la Commission Locale de Développement Rural, accueille les membres et leur présente ses vœux pour 2016. Il présente ensuite Monsieur Florian HIGNY, nouvel agent de développement à la FRW, qui accompagnera l'ODR de la commune de Doische. Il cède ensuite la parole à la Fondation Rurale de Wallonie, qui décline l'ordre du jour de la réunion.

### Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 24 novembre 2015
2. Présentation et discussion sur les résultats de l'expression individuelle des membres de la CLDR sur la priorisation des projets
3. Priorisation des projets : approbation des lots du PCDR
4. Divers.

### Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres de la CLDR approuvent, sans réserve, le compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2015.

### Méthodologie pour la priorisation des projets du PCDR

Les 101 projets du PCDR (*liste établie par la CLDR et approuvée le 27 octobre 2015*) doivent être priorisés en trois lots. **La méthodologie proposée à la CLDR par la FRW pour la priorisation des projets est la suivante :**

### 1. Expression individuelle par les membres de la CLDR

Lors de la CLDR du 24 novembre 2015, les membres présents et excusés, ont été invités à identifier les 15 projets qu'ils considèreraient comme prioritaires pour la commune (parmi les 101 projets listés). 25 membres se sont exprimés (par écrit).

#### et dépouillement, par la FRW

Il a été attribué lors de ce dépouillement : 1 point pour les projets en priorité 1, 2 points pour les projets en priorité 2, 3 points pour les autres projets, en priorité 3 et 4 points pour les projets jugés non pertinents. Les projets ayant obtenu le « moins de points » sont donc ceux ayant réuni « le plus d'adhésion ».

**Cette étape préalable avait pour objectif de connaître les priorités de chacun et d'ainsi faciliter les discussions.**

### 2. Discussion Collège/Fondation Rurale de Wallonie/Survey&Aménagement

Lors de cette rencontre, les résultats de l'expression individuelle ont été analysés. La proposition du Collège comporte : des regroupements et la priorisation des projets ainsi qu'une liste de projets à verser dans le lot 0 et à supprimer.

### 3. Discussion en CLDR

Il s'agit de l'objet de cette réunion du 2 février.

**Ces trois étapes visent à obtenir l'approbation des trois lots du PCDR par la CLDR.**

4. **Mise en place de « groupes-projets »** au sein de la CLDR (voir point « divers »).

5. **Rédaction des fiches-projets** (voir point « divers »).

La FRW présente aux membres de la CLDR la structure d'une fiche-projet de lot 1.

## Présentation et discussion sur les résultats de l'expression individuelle des membres de la CLDR sur la priorisation des projets

La réunion s'est déroulée en quatre temps :

- **Résultats de l'expression individuelle** (document remis aux membres en séance)
- **Présentation des discussions Collège/FRW/S&A et débat,**  
Durant cette présentation, par la FRW, les membres de la CLDR sont invités à faire part de leurs questions, remarques et modifications.
- **Temps de réflexion pour analyse de la proposition dans son ensemble** (document remis aux membres en séance), discussions et modification.

La FRW illustre, par des graphiques, que les projets des lots 1 et 2 présentent une bonne répartition quant à leur faisabilité (faible/moyenne/forte), leur coût (faible/moyen/élevé),

leur financement (ou non) en Développement rural et leur répartition géographique. Ces projets permettent également d'atteindre tous les objectifs de la stratégie.

- **Approbation des lots par la CLDR**

Fruit du résultat des discussions menées en séance.

### LOT 0 (les projets en cours ou réalisés durant l'élaboration du PCDR) :

1. Maintien des écoles de village : développement des services au sein des écoles de village (repas, garderie, activités...).
2. Action de promotion et de soutien aux entreprises et commerces locaux.
3. Adjudication de terrains à bâtir communaux à des habitants de Doische : des conditions d'adjudication seront établies lors de la vente des parcelles communales (priorités aux habitants de Doische et aux jeunes).
4. Amélioration de la publicité des activités et services.
5. Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : le service urbanisme va déménager au rez-de-chaussée, création d'une rampe à la Maison communale, création d'une rampe à l'école de Gimnée...
6. Promotion du covoiturage via l'adhésion à l'ASBL Mobilesem.
7. Décentralisation des activités culturelles.
8. Amélioration de la collaboration entre les services et associations.
9. Création d'un point information-touristique à Gochenée dans l'ancienne morgue : cet espace sera libre-accès mais doté d'une fermeture automatique la nuit.
10. Extension et aménagement de l'école de Vodelée : un module supplémentaire a été mis à disposition pour l'accueil et la commune cherche à obtenir des subsides pour l'installation d'un préau.
11. La CLDR demande au Collège de mettre en place le projet « Mise en place d'une politique de lutte contre les logements inoccupés », ou plus précisément du manque d'entretien autour de ces logements (mise à jour de l'inventaire, application de la taxe communale et sensibilisation des propriétaires).

### Abandon (suppression) des projets :

1. Création d'une maison de village au Carmel à Matagne-la-Petite : ce projet pourrait éventuellement se faire dans l'ancienne école.
2. Aménagement de locaux pour l'EFT Charlemagne au Carmel.
3. Création d'une maison de village à Niverlée, car la commune ne dispose pas de bâtiment pour réaliser ce projet (l'église est classée et le projet de hall-sportif et associatif a été abandonné).
4. Création d'un accrobranches : offre existante à Fumay et Agimont.
5. Création d'un centre sportif communal.
6. Création d'un potager communautaire
7. Création d'un living LAB.

8. **A vérifier : Entretien du sentier entre Soulme et le Hameau de la Champelle** : Il faut vérifier la faisabilité de cet entretien (zone marécageuse). Le cas échéant, ce projet (3.33) sera supprimé.

## La CLDR approuve la formation des lots suivants :

### 7 projets en LOT 1 (les projets à réaliser dans les 0 à 3 ans) :

#### **1.1. Création de circuits de promenades touristiques avec aménagements ponctuels**

Regroupement des projets « Aménagement et mise en valeur des sites naturels d'intérêt paysager », « Création de circuits de promenades pédestres et cyclistes thématiques afin de mettre en valeur les éléments touristiques du territoire », « Création d'espaces d'accueil pour les touristes (tentes, toilettes, bivouac) », « Création de circuits de promenades équestres » et « Création d'itinéraires balisés pour les quads ». Ces itinéraires pourraient également nécessiter la « Réfection et entretien des voiries agricoles ».

#### **1.2. Mise en place d'une opération de marketing territorial**

Regroupement des projets « Développement de la signalétique » et « Opération de marketing de ville de Doische ».

#### **1.3. Développement et aménagement du Carmel**

Regroupement des projets « Création d'une vitrine des produits locaux au Carmel », « Création d'un centre de séminaires pour les entreprises au Carmel » et « Création d'un logement intergénérationnel au Carmel ».

#### **1.4. Aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs**

Regroupement des projets « Création d'un espace barbecue couvert » et « Aménagement de l'étang du Grand Bu à Niverlée en zone de pêche ».

#### **1.5. Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune**

Regroupement des projets « Organisation d'activités intervillages, d'évènements communaux pour renforcer le sentiment d'appartenance à la commune », « Octroi d'un soutien logistique et administratif aux associations afin de maintenir les activités intergénérationnelles et villageoises », « Valorisation et sensibilisation des citoyens à l'agriculture et à la ruralité », « Organisation annuelle d'une journée d'accueil des nouveaux habitants » et « Organisation régulière de réunions citoyennes thématiques participatives ».

#### **1.6. Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité**

Regroupement des projets « Développement de l'office du tourisme », « Elaboration d'un plan stratégique touristique » et « Actions de promotion touristique de l'entité ».

### **1.7. Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services**

Des précisions au projet ont été apportées par Monsieur le Bourgmestre : une étude du Service Technique Provincial est actuellement en cours. Le projet vise à aménager la rue Martin Sandron (route régionale), entre la rue du Marais et le CPAS ainsi que la Place Quarante. Il est notamment question d'aménager des trottoirs et places de parkings, de créer un espace de convivialité près de la Maison communale, d'améliorer l'éclairage public et d'enterrer les fils électriques. Les membres de la CLDR attirent l'attention du Collège sur la réalisation d'aménagements permettant de diminuer la vitesse des véhicules et sur la création d'un passage pour piétons.

## **11 projets en LOT 2 (les projets à réaliser dans les 3 à 6 ans) :**

### **2.1. Création d'une maison médicale et développement des activités et services pour les seniors**

Regroupement des projets « Développement des activités et services pour les seniors » et « création d'une maison médicale ».

### **2.2. Promotion et développement des liaisons intervillages**

Regroupement des projets « Entretien et promotion des sentiers », « Réalisation d'un inventaire des sentiers communaux » et « Promotion de la pratique de la mobilité douce ».

### **2.3. Réalisation d'un plan de mobilité afin notamment d'améliorer la sécurité sur l'entité**

Regroupement des projets « Mise en place de mesures préventives et répressives pour limiter la vitesse des véhicules », « Sécurisation des routes régionales », « Sécurisation des traversées du Ravel sur les axes routiers » et « Réalisation d'un Plan Communal de Mobilité ».

### **2.4. Création de places de stationnement pour les motor-homes**

La localisation du projet devra prendre en compte l'équipement nécessaire pour la réalisation de ce projet (eau/électricité/évacuation).

### **2.5. Programmation d'actions de protection et de sensibilisation à l'environnement**

Regroupement des projets « Sensibilisation des habitants au cadre de vie et au respect de l'environnement », « Mise en place d'un PCDN avec cartographie du réseau écologique » et « Actions de protection de l'environnement ».

### **2.6. Création d'un espace de convivialité à la Fontaine de Matagne-la-Grande**

### **2.7. Création d'un Service d'Echange Local**

### **2.8. Création d'une plaine de jeux à Matagne-la-Grande**

Localisation : rue de la Station, près du local balle-pelote.

**2.9. Aménagement de la Place de Gimnée****2.10. Création d'un atelier rural****2.11. Création d'un réseau de chaleur Bois-énergie à Doische**

Localisation : réseau pour l'administration communale, CPAS, Centre culturel, bibliothèque... voire Office du Tourisme et église.

**39 ou 40 projets en LOT 3 (les projets à réaliser dans les 6 à 10 ans) :****3.1. Réfection et entretien des voiries agricoles**

Notamment la voirie entre Doische et Foisches et entre Niverlée et Matagne-la-Petite. Les membres (en particulier les membres-agriculteurs) sont invités à communiquer les voiries concernées (localisation) en vue de la rédaction de la fiche-projet. Certaines voiries devront peut-être faire l'objet d'une réfection dans le cadre du projet « création de circuits de promenades touristiques avec aménagements ponctuels » (1.1).

**3.2. Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public**

Le projet « Préservation et mise en valeur du patrimoine » a débuté par un partenariat avec la Province qui va réaliser des fiches-techniques sur les éléments du petit patrimoine. De plus, un recensement du patrimoine religieux et philosophique est actuellement en cours par le Centre culturel qui en fera ensuite la publicité.

**3.3. Embellissement des villages et lutte contre les incivilités**

Regroupement des projets « Embellissement des villages », « Mise en place d'une politique de lutte contre les logements inoccupés » et « Amélioration de la propreté et lutte contre les incivilités ».

**3.4. Création d'une association des indépendants et commerçants.****3.5. Création d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance**

Regroupement des projets « Création d'une crèche communale » et « Soutien aux accueillantes d'enfants (infrastructures et soutien financier) ».

**3.6. Création d'un zoning artisanal**

Un auteur de projet, désigné par le BEP, étudie actuellement le potentiel de développement économique sur les 7 communes de l'arrondissement (demandes, localisations...).

**3.7. Désacralisation et aménagement de certaines églises****3.8. Aménagement du cœur de village de Matagne-la-Petite****3.9. Création de logements intergénérationnels****3.10. Création d'un Plan de Cohésion Sociale**

**3.11. Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische**

**3.12. Aménagement de la salle de Vaucelles en Maison de Village**

**3.13. Réfection et sécurisation de la rue de la Couturelle et de la rue des Sorbiers à Matagne-la-Grande**

**3.14. Création d'un repair-café ou ressourcerie**

**3.15. Création de logements Tremplins**

**3.16. Réalisation d'un schéma de structure communal et d'un règlement communal d'urbanisme**

Regroupement des projets « Réalisation d'un schéma de structure communal » et « Réalisation d'un règlement communal d'urbanisme ».

**3.17. Réaménagement de l'ancienne Maison Communale de Romerée**

**3.18. Création d'une maison des jeunes**

**3.19. Aménagement de la salle de Matagne-la-Grande en Maison de Village**

**3.20. Création d'une liaison intervillages entre le nord et le sud de la commune**

**3.21. Réfection du chemin « route de la sablonnière » à Vodelée**

**3.22. Réfection du sentier « de la Falize » à Soulme**

**3.23. Création d'une éolienne citoyenne**

**3.24. Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite**

En Maison de Village, logements...

**3.25. Création d'un mouvement de jeunesse**

**3.26. Création d'un espace de convivialité à la fontaine de Vaucelles**

**3.27. Création d'un espace de convivialité à Soulme**

**3.28. Création d'un espace de convivialité à Doische**

**3.29. Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische**

**3.30. Sécurisation du village de Vodelée**

**3.31. Sécurisation du village de Gimnée**

**3.32. Création d'une zone de baignade dans l'Hermeton**

**A vérifier / 3.33. Entretien du sentier entre Soulme et le Hameau de la Champelle**

La faisabilité de cet entretien est à vérifier selon le tracé (zone marécageuse). Le cas échéant, ce projet sera supprimé.

**3.34. Adhésion à un Groupe d'Action Locale**

**3.35. Organisation de moments de rencontre et d'information pour les agriculteurs**

**3.36. Création d'une Maison de Village à Vodelée**

**3.37. Création d'un espace de convivialité à Gochenée**

**3.38 Sécurisation du village de Gochenée**

**3.39. Création de logements insolites communaux**

**3.40. Achat d'un mini-bus communal**



## Mise en place des Groupes-projets au sein de la CLDR

**Réunions visant à réunir les informations utiles et à préciser les directives permettant la rédaction des fiches-projets :** problématiques justifiant la nécessité de mettre en œuvre le projet, localisation(s), activités à développer, aménagements nécessaires, éléments à préserver et valoriser...

Sur proposition de la FRW, la CLDR décide de mettre en place des groupes-projets pour examiner certains projets de lots 1 et 2. *Les éléments réunis lors de la consultation de la population permettant déjà la rédaction de nombreuses fiches-projets, en particulier les fiches de lot 3.* Ces groupes, organisés par la CLDR, pourront se réunir une ou plusieurs fois, analyser les idées réunies lors de la consultation de la population et du Collège, aller sur le terrain, inviter des personnes-ressources, examiner des projets ou expériences similaires, prendre le temps de consulter des cartes, photos, esquisses... afin de réunir les différents éléments dont il faudra tenir compte lors de la réalisation des futurs projets.

### - **Groupe-projet « Sentiers » (2 projets)**

« Création de circuits de promenades touristiques avec aménagements ponctuels » (1.1) et « Promotion et développement des liaisons intervillages » (2.2).

Le Centre culturel et l'Office du Tourisme se proposent pour réunir les projets et plans (sentiers réalisés ou en projet) avant la réunion afin d'avoir une base de réflexion.

**Inscriptions :** ADAM R., BERTRAND J-M., CELLIERE M., COULONVAUX S., DEMOL L., HAYOT J-J., JACQUIEZ P., JORDENS L., LARBOUILLAT W., MAMBOUR M., OFFROIS J-F. et VAN HUMBEECK C.

**Les membres excusés et absents intéressés sont invités à s'inscrire auprès de Madame MAGIS afin de faciliter l'organisation des groupes-projets.**

### - **Groupe-projet « Infrastructures et espaces publics » (6 projets)**

« Développement et aménagement du Carmel » (1.3), « Aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs » (1.4), « Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services » (1.7), « Création d'un espace de convivialité à la Fontaine de Matagne-la-Grande » (2.6), « Aménagement de la Place de Gimnée » (2.9) et « Création d'un atelier rural » (2.10).

Certains plans, esquisses, dossiers... ont été réalisés à l'Administration communale et seront examinés.

**Inscriptions :** ALAERTS J., BERTRAND J-M., CAMBIER M., COULONVAUX S., DEJARDIN Ph., HAMOIR B., HAYOT J-J., HENRY N., JACQUIEZ P., JORDENS L., LARBOUILLAT W., MARCHAND M-P., PAULY M., PAULY X., SUPINSKI Ch.

**Les membres excusés et absents intéressés sont invités à s'inscrire auprès de Madame MAGIS afin de faciliter l'organisation des groupes-projets.**



### - Organisation d'une réunion plénière (4 projets + retour des GP)

Cette réunion permettra de faire un retour sur les deux groupes-projets et d'examiner 4 autres projets : « Mise en place d'une opération de marketing territorial » (1.2), « Création d'une maison médicale et développement des activités et services pour les seniors » (2.1), « Création de places de stationnement pour les motor-homes » (2.4) et « Création d'un réseau de chaleur Bois-énergie à Doische » (2.11)

Les dates de réunion de ces groupes-projets sont encore à définir. Les membres de la CLDR sont invités à réfléchir aux experts (personnes ressources) qu'il serait bon d'inviter, aux bons exemples permettant d'alimenter la réflexion (réalisations à mettre en avant)... **et de communiquer ces idées à Madame MAGIS.** Ainsi que de réfléchir aux différents éléments dont il faudra tenir compte lors de la réalisation des futurs projets. *Premières réflexions : Il sera intéressant de consulter le Commissaire-Voyer pour la mise en place des projets d'espaces publics, il faudra maintenir l'espace nécessaire pour installer un chapiteau sur la Place de Gimnée et tenir compte du fait que la Place est classée...*

## Rédaction des fiches-projets

Une fiche-projet sera rédigée pour chacun des 58 projets du PCDR. Cette fiche sera plus ou moins précise selon la priorité du projet :

- Fiches de LOT 1 : localisation précise, estimation financière, esquisse... ;
- Fiches de LOT 2 : localisations envisagées ;
- Fiches de LOT 3 : idée.

Une fois rédigées, ces fiches seront présentées, relues et approuvées par le Collège et par la CLDR.

## Membres absents

Pour rappel, **les membres de la CLDR sont invités à s'excuser auprès de Sabine MAGIS lorsqu'ils ne savent assister à la réunion (13 absents ce jour).** En application du Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR, **9 courriers** ont été adressés en date du 27 janvier 2015. *A noter que sur les 9 personnes concernées par ce courrier, 3 d'entre elles étaient présentes lors de cette réunion.*

**Article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR :** Toute personne non excusée et absente à 3 réunions successives sera considérée comme démissionnaire; une lettre de signification lui sera adressée. Si dans les 15 jours à dater de l'envoi, aucune réponse ne parvient au Président (*Monsieur Jacquiez*), ni à l'organisme d'assistance (*la Fondation Rurale de Wallonie*), la démission sera effective et la CLDR entérinera cette démission lors de sa prochaine réunion.

Le Président de la CLDR, Monsieur Jacquiez, conclut la réunion et invite les membres à partager le verre de la convivialité.

Florian HIGNY et Céline LEMAIRE,  
Fondation Rurale de Wallonie